# Sensibiliser aux différentes formes de harcèlement et les prévenir



# **Objectifs**

Comprendre la notion juridique du harcèlement Agir face à une situation de harcèlement Anticiper les risques de harcèlement

# Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

# Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

## Comprendre la notion juridique du harcèlement

Comprendre la notion juridique du harcèlement

- S'approprier les textes de loi
- Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux
- Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle
- Etude de cas : échanges autour de cas réels et jurisprudence en matière de harcèlement moral

#### Agir lors des cas de harcèlements déclarés

- Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate
- Se faire aider au sein de l'entreprise : CSE, médecin du travail
- Adopter un comportement approprié
- Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail

#### Anticiper les risques de harcèlement

Anticiper les profils des victimes et distinguer les fausses victimes et faux coupables



## **XXL Formation**

34 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan

**Tél:** 02 35 12 25 55 – **Fax:** 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 - N° d'agrément : 23.76.03752.76 Mise à jour : 27/11/2023 - Durée de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

1/3

- Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux
- Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau
- Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal
- Définir un plan d'actions adapté à l'entreprise de chacun

## Bilan, évaluation et synthèse de la formation

### Organisation Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 **Profil formateur** Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention • Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité Moyens pédagogiques Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur. Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion discussion. • Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle. Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques. • Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps) Moyens techniques en Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : formation présentielle Ordinateurs · Vidéo projecteur ou Écran TV interactif Tableau blanc ou Paper-Board Moyens techniques en A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une formation distancielle caméra pour l'apprenant. • Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. • Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise. L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation. Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com Modalités d'évaluation Positionnement préalable oral ou écrit. • Feuille de présence signée en demi-journée.



## **XXL Formation**

34 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan

**Tél**: 02 35 12 25 55 – **Fax**: 02 35 12 25 56

N° siret: 485 050 611 00014 - N° d'agrément: 23.76.03752.76

Mise à jour : 27/11/2023 - Durée de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL : <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL">https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL</a>

Public concerné

Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par

email à handicap@xxlformation.com



# **XXL Formation**

34 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan

**Tél :** 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56 N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Mise à jour : 27/11/2023 - Durée de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024 3 / 3